

PROGRAMMES DES FILIERES CEREALES

N°	Intitulé du programme	Justification	Objectif du programme	Aire d'exécution
FILIERE RIZ				
1	SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE	Le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire est confronté à plusieurs problèmes parmi lesquels : l'existence de litiges sur de nombreux sites aménagés entraînant leur abandon, la non maîtrise des techniques culturales, la faible productivité générale du riz, l'insuffisance d'organisation des producteurs, les difficultés d'accès aux terres de bas-fonds et la faible valorisation des périmètres aménagés en raison de leur dégradation..	Accroître de façon durable et compétitive la production nationale de riz et contribuer à l'organisation des OPA des riziculteurs	Toutes DR et Toutes Zones
2	PROGRAMME D'URGENCE D'APPUI A LA PRODUCTION VIVRIERE (PUAPV)	En vue d'atténuer les effets aléas climatiques sur les productions vivrières pluviales, le Gouvernement ivoirien prévoit financer des actions urgentes pour les années 2016 et 2017. Cette mesure sera prioritairement orientée vers les spéculations suivantes : le manioc, les maraîchers (tomate, aubergine et gombo), la banane plantain, l'igname et le riz. En effet, ces spéculations constituent des cultures stratégiques et jouent un rôle déterminant dans l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le riz demeure, à ce jour, l'aliment de base des populations urbaines.	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages à travers un appui conseil et accompagnement de l'Etat aux producteurs pour la production du riz	Toutes DR et Toutes Zones
3	CONSEIL AGRICOLE AUX PRODUCTEURS DE RIZ DES SITES DE BABADOU (NIOUBOUA), DROUPLE (BRAKAGUHE) ET VAVOUA (YUALA)	Dans le cadre du développement de la riziculture en Côte d'Ivoire, l'ONDR met en œuvre le projet d'aménagement hydroagricole de la région du Haut Sassandra. La phase actuelle de ce projet porte sur la construction de 3 barrages de retenue d'eau en terre sur les sites de Babadou (Niouboua), Drouple (Brakaguhé) et Vavoua (Yuala), l'aménagement et l'exploitation de 250 ha nets en aval de ces barrages. Par contrat de prestation de service avec l'ONDR, les Zones ANADER de Daloa et de Vavoua sont chargées d'assurer le conseil agricole aux producteurs.	Contribuer à l'amélioration de la production de riz en Côte d'Ivoire	DR Centre-Ouest : (Daloa, Vavoua)
4	DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE A M'BAHIKRO	La consommation de riz blanchi par tête d'habitant ne cesse de croître. En 2015, elle a dépassé 86 kg par tête d'habitant. Or la production nationale ne couvre que la moitié de cette demande de consommation. L'Etat a donc adopté la SNDR qui vise à absorber ce déficit et constituer des stocks de sécurité d'ici à 2020. Pour ce faire elle prévoit entre autres actions, des aménagements de bas-fonds de manière à accroître la proportion de riz irrigué dans la production nationale, la formation des riziculteurs sur les techniques de production de riz. La plaine alluviale de M'bahiakro sera mise en valeur dans le cadre de ce programme.	Apporter un appui conseil aux riziculteurs de la plaine de M'Bahiakro	DR Centre (M'Bahiakro)

5	PROMOTION DU RIZ LOCAL (PRORIL)	Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a sollicité auprès du Gouvernement Japonais, un projet de coopération technique visant à promouvoir la production locale du riz ainsi que sa distribution. Ce projet est basé sur la vulgarisation de techniques performantes et efficaces auprès des principaux acteurs de la chaîne des valeurs (producteurs, usiniers, distributeurs). L'ANADER identifiée comme principale organisation d'appui chargée de mener à bien les activités de vulgarisation auprès des bénéficiaires, a signé un contrat de 5 ans avec la JICA (Japan International Cooperation Agency) pour la mise en œuvre du projet depuis 2015.	Contribuer à accroître le volume du riz blanchi local vendu	DR Centre : Bouaké, Béoumi, Sakassou, Tiébissou, Toumodi et Yamoussoukro
6	PROJET D'APPUI AUX INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA REGION DE L'INDENIE DJUABLIN (PAIA ID)	La région de l'Indénié-Djuablin dispose de réels potentiels de production mais elle est confrontée à une dégradation des infrastructures hydro-agricoles, au mauvais état des pistes rurales, à l'insuffisance des capacités techniques et organisationnelles des producteurs. Ces contraintes ne permettent pas d'optimiser l'utilisation du potentiel productif existant.	Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural	DR Centre-Est : Abengourou et Agnibilékrou
FILIERE MAÏS				
1	SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DU MAÏS	Avec une production nationale de plus de 840 000 tonnes en 2013 (ANADERSTAT), le maïs constitue, en volume, la deuxième céréale cultivée en Côte d'Ivoire après le riz. Il constitue la matière première la plus importante dans la fabrication des aliments du bétail. Avec le développement de l'élevage (volaille et porc notamment), la demande devient de plus en plus importante et la production intérieure ne suffit plus. L'Etat a alors décidé, dans la Stratégie Nationale du Développement des Cultures Vivrières autres que le riz (SNDCV), de développer cette culture.	Accroître la production nationale de maïs	Toutes DR et Toutes Zones
2	PROJET INTEGRE D'HEVEACULTURE ET DE CULTURES VIVRIERES A PRIKRO	A travers l'initiation de ce programme, l'ANADER ambitionne de contribuer à l'amélioration de la performance de ce sous-secteur.	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires	DR Centre M'bahiakro
3	PRODUCTION DU MAÏS EN GRAINS POUR L'ALIMENTATION DE LA VOLAILLE SUR LE SITE DE L'EX AVK A TIEBISSOU	La société privée marocaine AFRI Partners, en collaboration avec le MINADER, envisage de mettre en valeur 1 050 ha sur l'ancien site de l'AVK dans le cadre d'un programme intégré Agriculture-Elevage en vue de produire du maïs grain pour nourrir la volaille. Cette production sera faite en irrigation et permettra au projet de créer 300 emplois directs et 1500 emplois indirects.	Produire du maïs grain destiné à l'alimentation de la volaille	DR Centre Tiébissou

ANADER